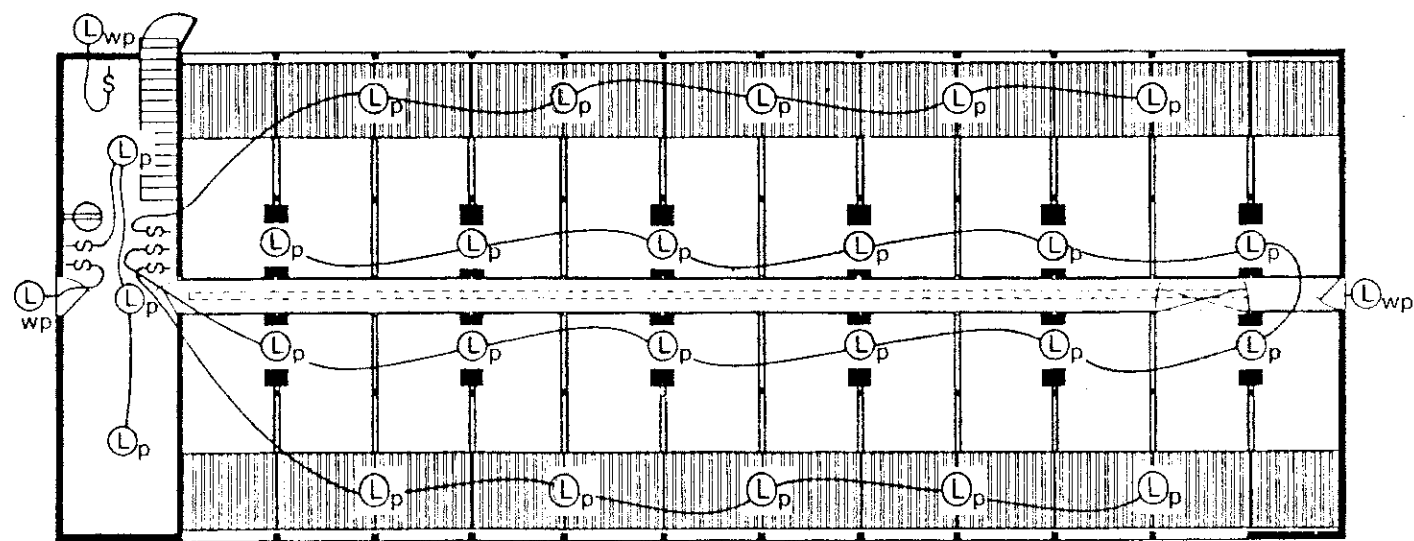




ELECTRICITE

plafond mur
 Lp Lp
 Lwp Lwp
 §

Douille pour lampe incandescente, type a fils
 Douille pour lampe incandescente à l'épreuve des intempéries
 Prise de courant double
 Interrupteur unipolaire

- 1 longueur correspondant à un multiple de 2400 mm
- 2 zone de service
- 3 cases de 2400 x 5350 mm, pouvant loger 36 porcs en croissance à raison de 0.35 m² par tête, ou 18 porcs à l'engraissement à raison de 0.71 m² par tête
- 4 caillebotis en béton de 1800 mm de longueur
- 5 nourrisseurs automatiques facultatifs à deux côtés, alimentation au sol avec déchargement automatique ou charrette d'alimentation et pelle
- 6 abreuvoirs à hauteur réglable
- 7 ventilation des murs, voir la feuille 4, note 1
- 8 ventilation de faite, voir la feuille 3

SPECIFICATIONS

Sauf indication contraire, tout le béton coulé sur place doit avoir une résistance à la compression d'au moins 30 MPa à 28 jours et avoir 6 % d'air occlus

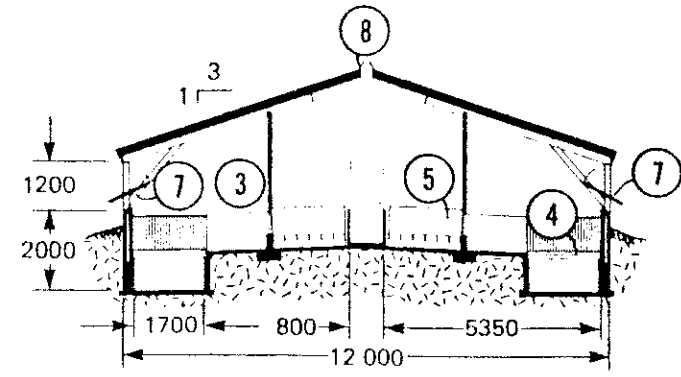
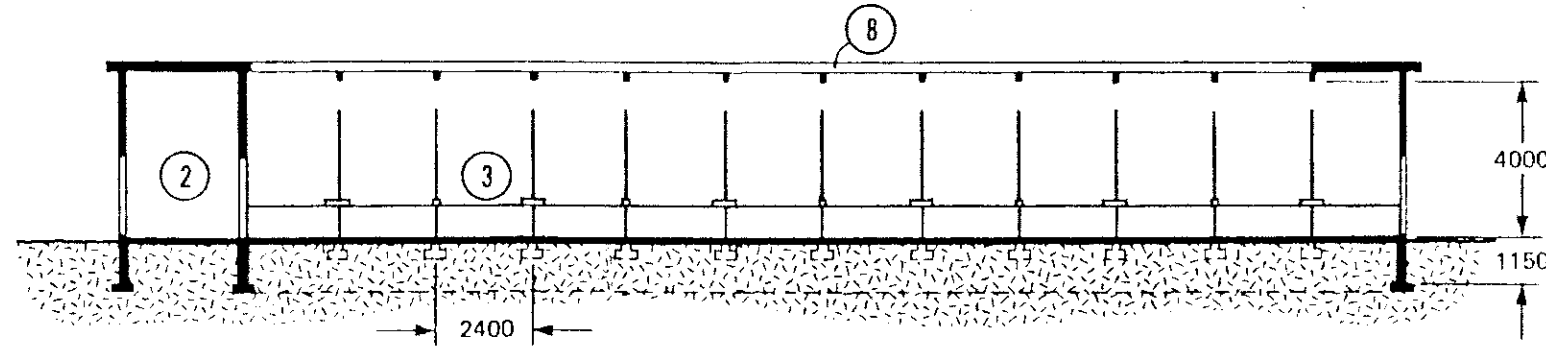
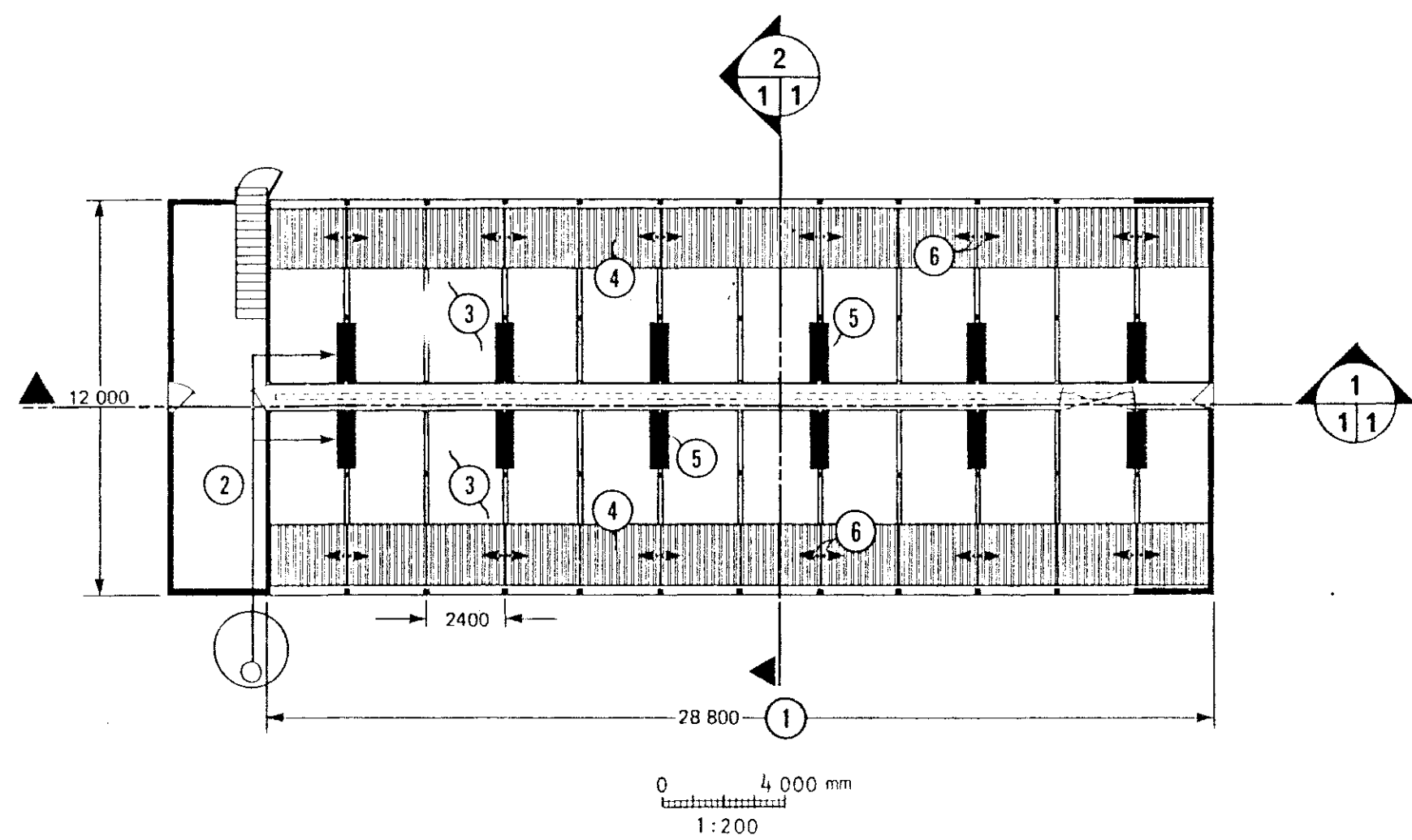
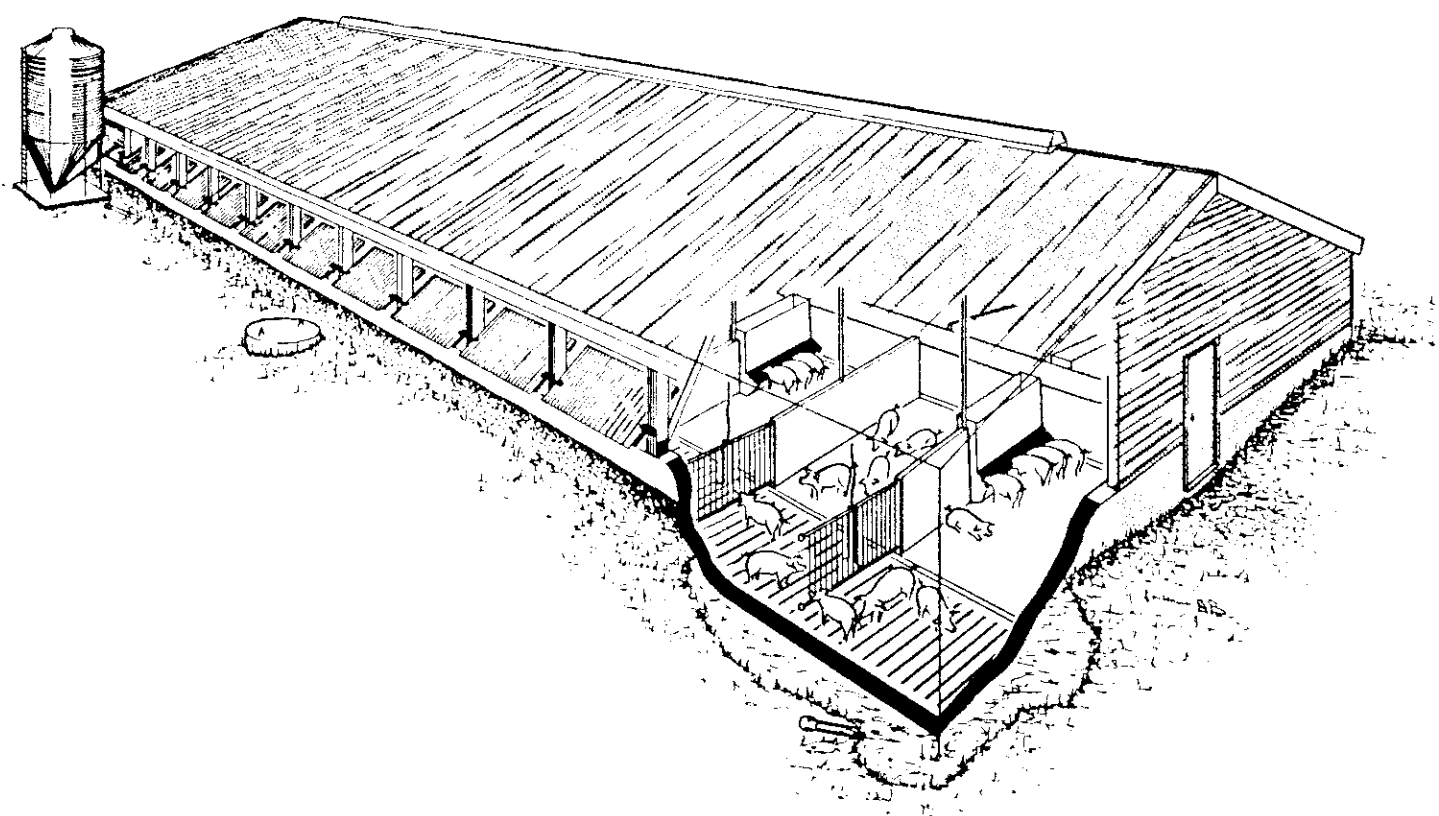
Tout l'acier d'armature doit être en barres à haute adhérence au moins de catégorie 300; prévoir un recouvrement de béton d'au moins 50 mm au-dessus de l'armature

Tout l'acier apparent doit être galvanisé ou peint pour résister à la corrosion due à l'humidité ou aux gaz de fumier

Tout le bois doit être traité sous pression au CCA à une rétention nette de 6.4 kg/m² (rétention exigée pour le bois en contact avec le sol, norme CSA-080, Wood Preservation)

Sauf indication contraire, tout le bois d'ossature est du groupe d'espèces S-P-F de catégorie no 2 (ou supérieure)

Ce plan répond aux normes du code canadien de construction des bâtiments agricoles. L'utilisateur doit s'assurer que ce plan est conforme aux normes et codes locaux de construction ainsi qu'aux exigences spéciales. Ce plan n'est pas nécessairement complet.



UN JEU DE DESSINS ET FASCICULES DEVRAIT INCLURE LES ÉLÉMENTS SUIVANTS:

no du SPC	no de feuille	Titre
M-3433	-1-	Porcherie de croissance et d'engraissement à ventilation naturelle
M-3433	-2-	Plan des fondations et plan d'étage
M-3433	-3-	Coupes
M-3433	-4-	Détails

AVERTISSEMENT

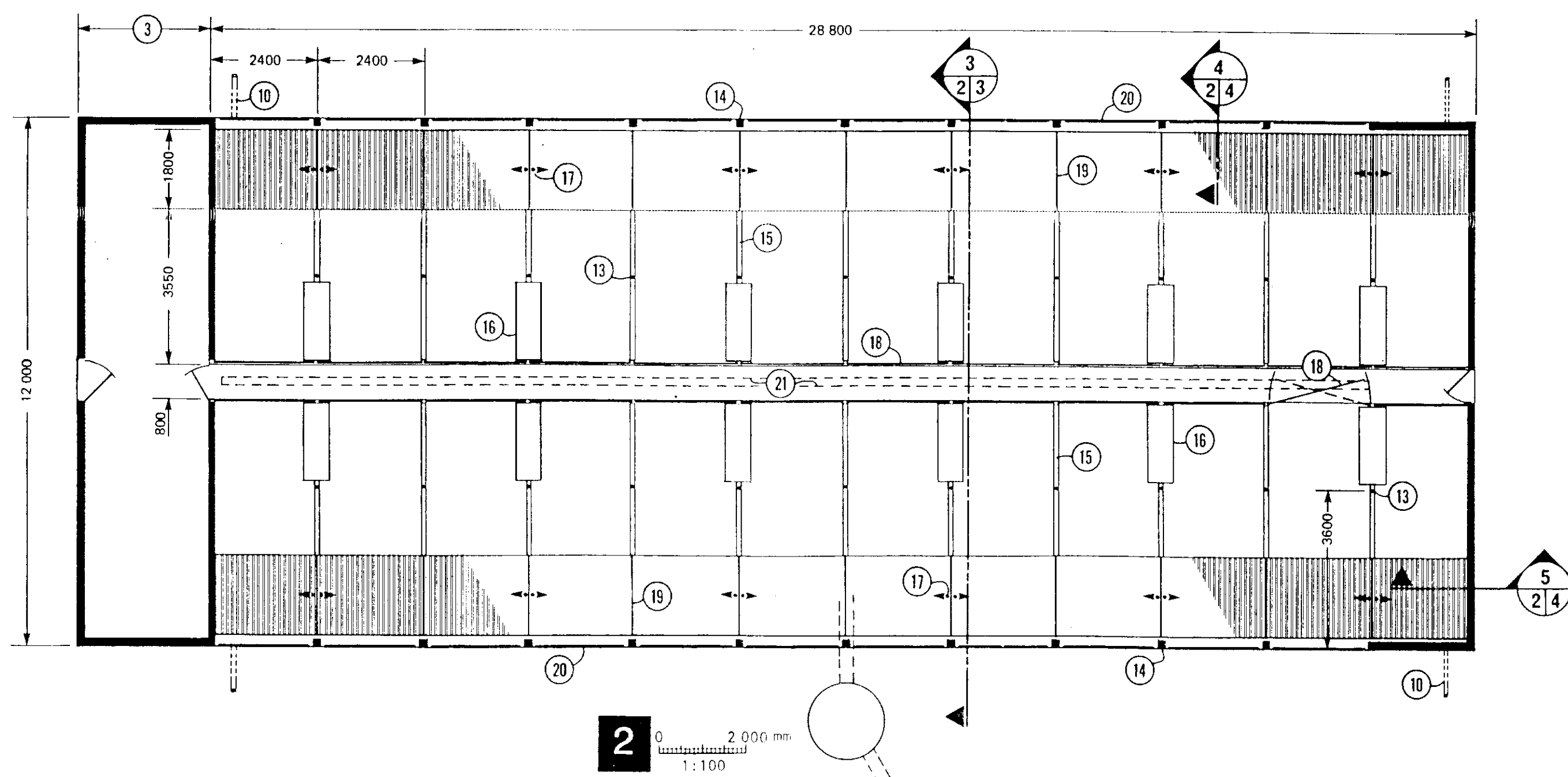
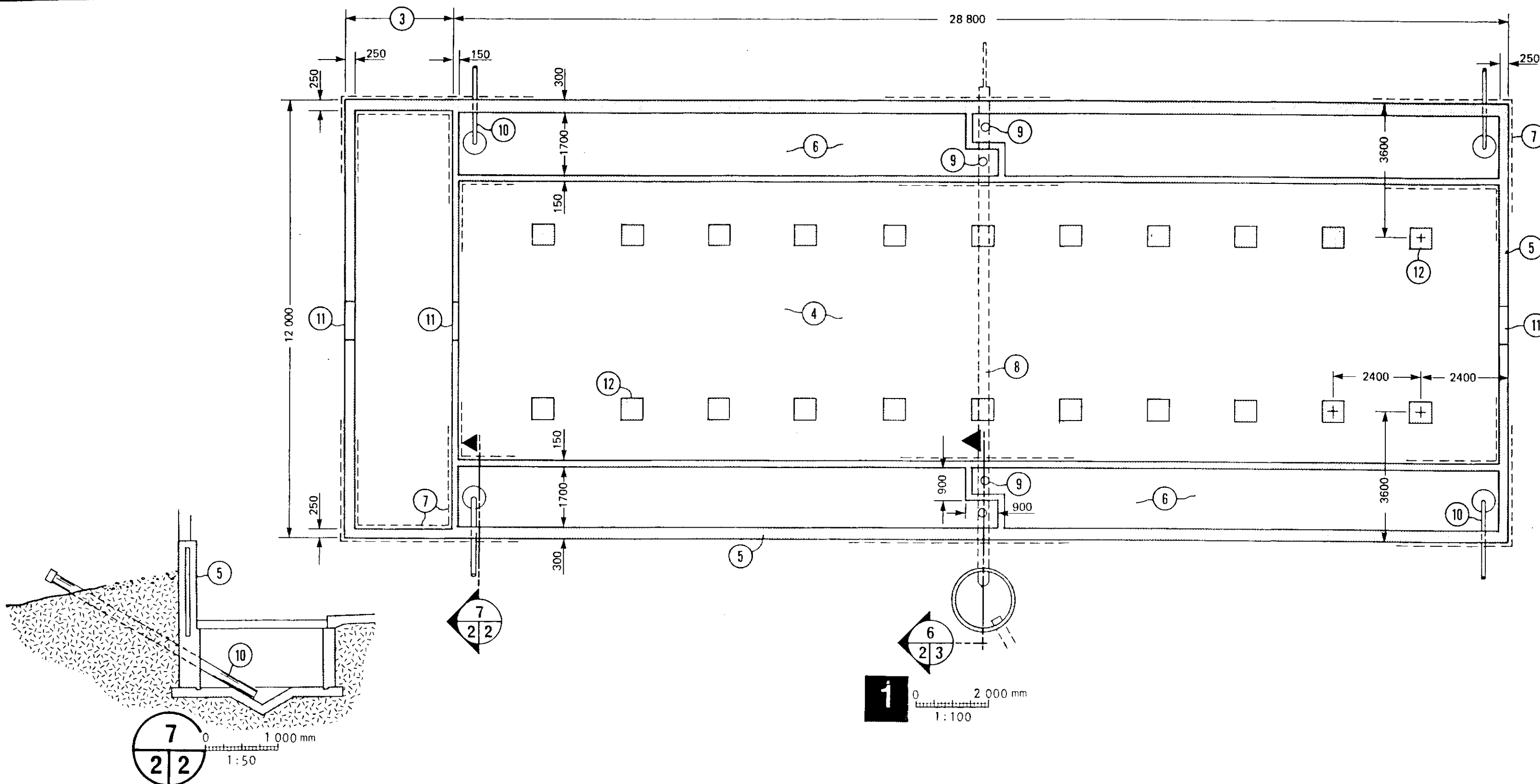
Ce plan peut nécessiter des changements structuraux ou autres pour satisfaire les conditions locales de l'emplacement, les surcharges climatiques, les besoins de l'utilisateur et les exigences techniques des codes de construction (tel que le Code canadien de construction des bâtiments agricoles). Avant de construire, l'utilisateur de ce plan a la responsabilité de s'assurer que tous les changements nécessaires ont été complétés.

SYM	REVISIONS	VÉRIFIÉ	DATE	APPROUVÉ
-----	-----------	---------	------	----------

CANADA
SERVICE DE PLANS

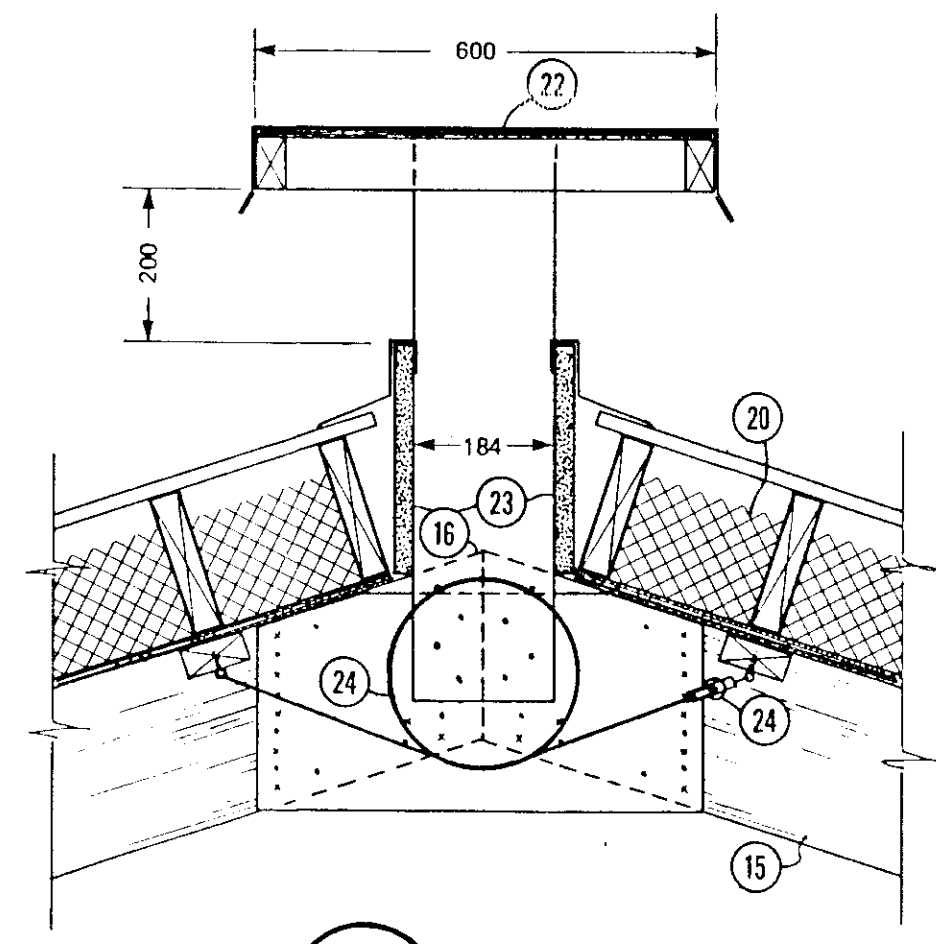
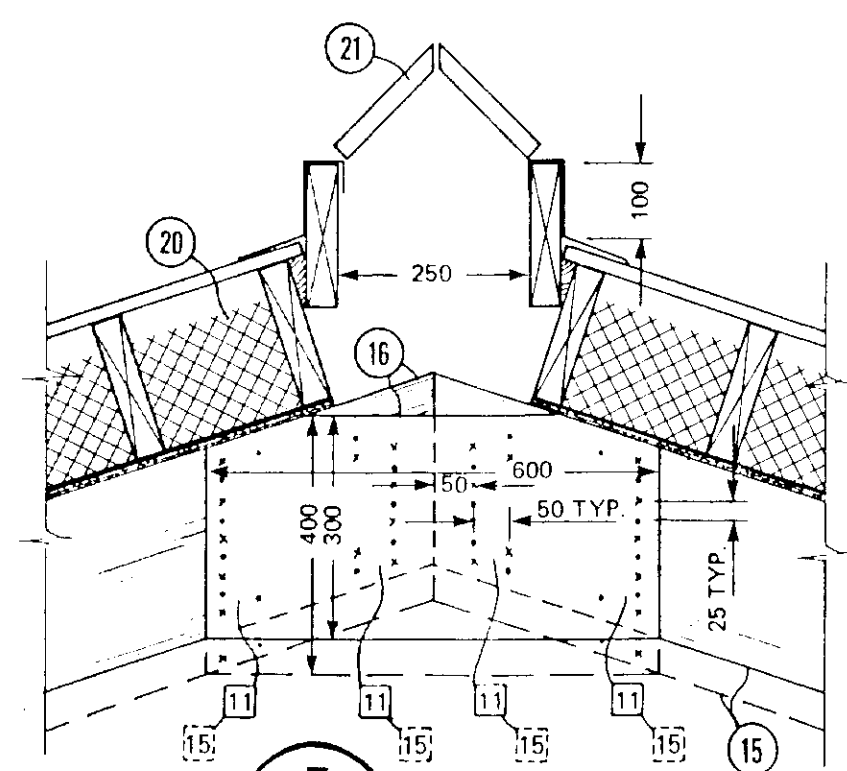
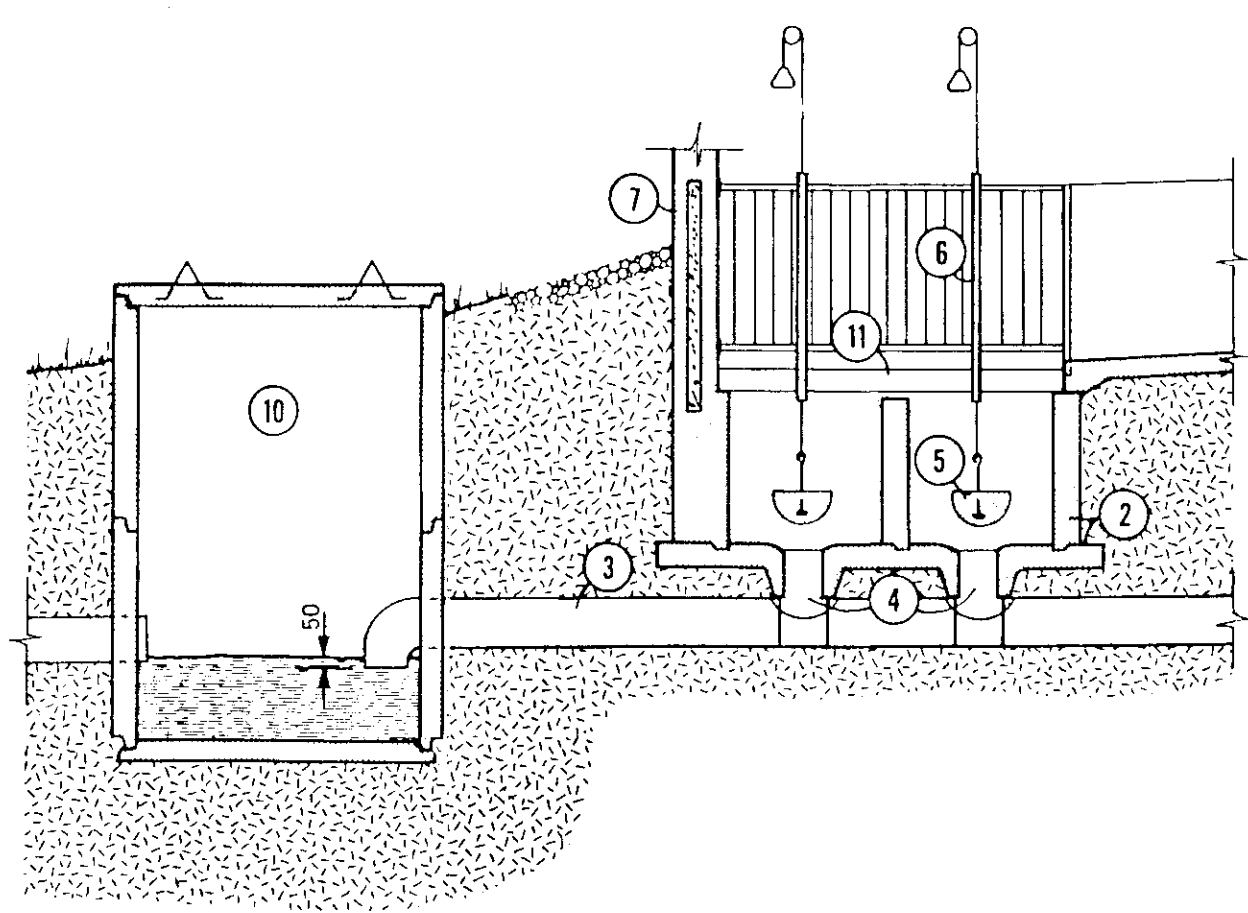
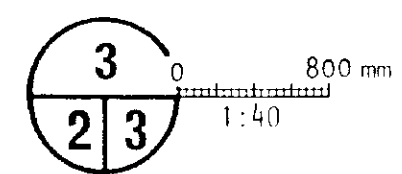
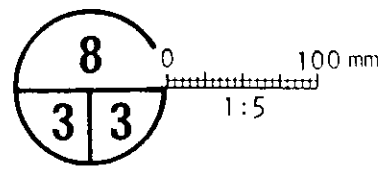
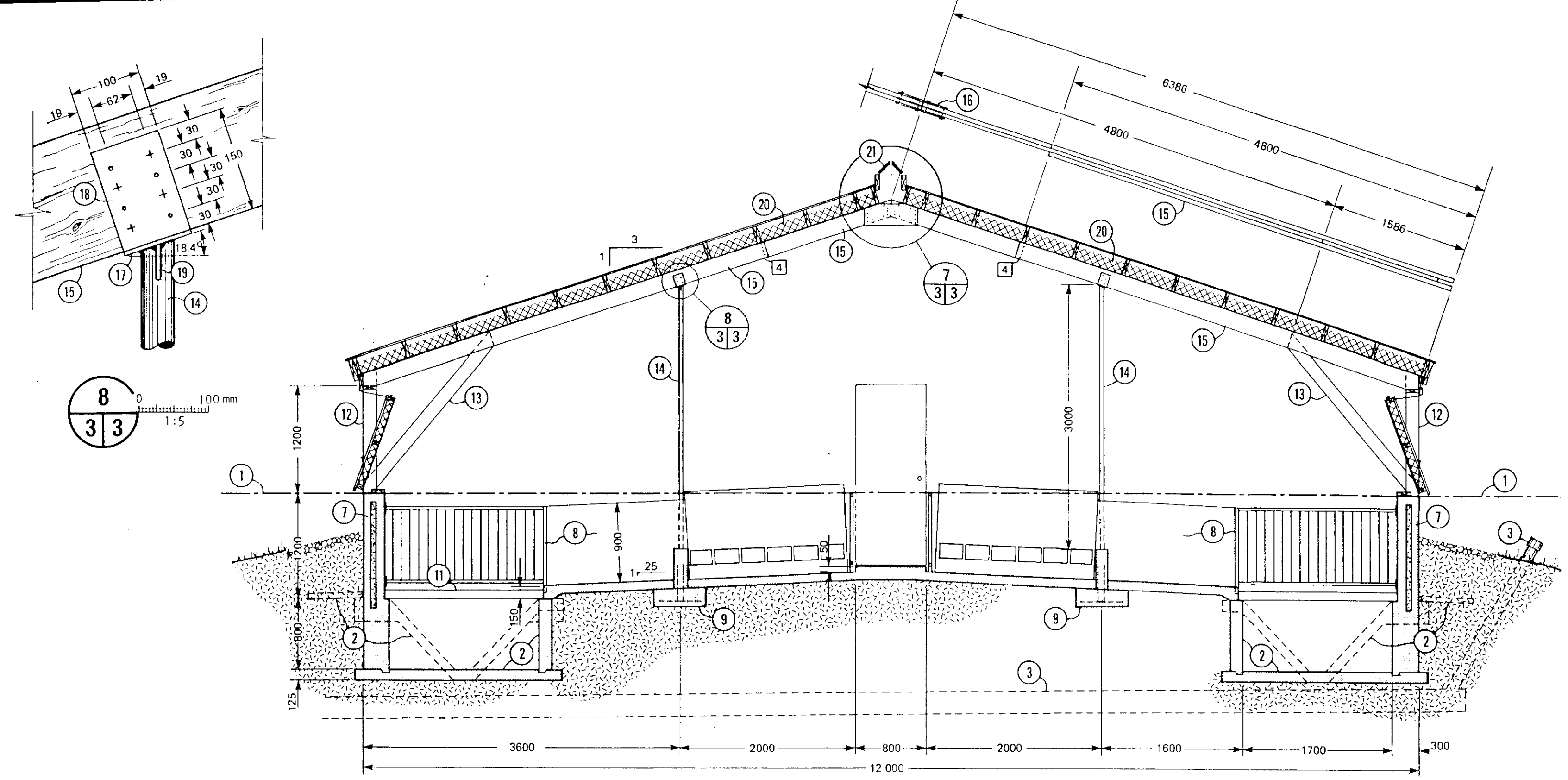
PORCHERIE DE CROISSANCE ET D'ENGRAISSEMENT A VENTILATION NATURELLE

CONÇU	J.E.T.	DATE	85-05	PLAN
DÉSSINÉ	D. BROWN	RÉVISÉ		M-3433
TRACÉ		N° du détail	A	
VÉRIFIÉ	D.I.M.	Proviens de feuille	B	
		Dessin sur feuille	C	
				Feuille 1 de 4



PLANS DES FONDATIONS
ET PLAN D'ÉTAGE

CONÇU	J.E.T.	DATE	85-05	PLAN
DÉSSINÉ	D. BROWN	RÉVISÉ		M-3433
TRACÉ		N° du détail	A	
VÉRIFIÉ	O.I.M.	Provient de feuille	B	
		Dessin sur feuille	C	



- 1 ligne de référence: dessus du béton
- 2 caniveau à fumier, semelle et dalle de plancher combinées; fond en V facultatif avec semelles peu profondes et isolant de pourtour horizontal en panneaux de STYROFOAM SM (ou l'équivalent) de 50 x 600 mm
- 3 tuyau collecteur de 250 mm, pente min. de 1:100 vers (10); raccord en Y et regard de nettoyage de 100 mm à l'extrémité supérieure
- 4 branchement en T de 200 mm raccordé à (3), tuyau vertical coupé, lisse et de niveau
- 5 bouchon de vidange en béton pour (4), coulé dans un contenant en plastique à fond sphérique; boulon à œil de 12 mm galvanisé par immersion à chaud, écrou et rondelle noyés dans le béton
- 6 tuyau de guidage galv. de 1" fixé par des brides à la cloison entre cases, extrémités évasées et lisses, corde de nylon attachée à (5) et poulie au plafond
- 7 mur sandwich isolé en béton coulé sur place, voir la feuille 4
- 8 cloison en béton, extrémités coulées dans des profils d'acier ancrés dans le plancher de béton; souder les clôtures aux profils
- 9 semelles de béton de 600 x 600 mm pour poteaux espacés de 2400 mm entre axes, basé sur une force portante du sol de 100 kPa; 2 barres d'armature 10M de 600 mm pliées afin de se prolonger dans (14)
- 10 puisard avec siphon et tuyau de transvasement; fabriqué à partir d'un tuyau de ponceau en béton, couvercle en béton armé avec pattes de prise
- 11 caillebotis en béton de 1800 mm de longueur
- 12 poteaux de bois espacés de 2400 mm entre axes, voir la feuille 4, note (8)
- 13 aisseliers de 38 x 140 x 2300 mm espacés de 2400 mm entre axes
- 14 poteaux espacés de 2400 mm entre axes; tuyau d'acier galv. de 2", pouvant résister à une surcharge de neige sur le toit de 2.9 kN/m²; ou tube de section carrée de 50 x 50 x 3.8 mm pouvant résister à une surcharge de neige de 2.2 kN/m²; plaque de 100 x 100 x 6 mm soudée à la base
- 15 poutres-chevrons espacés de 2400 mm entre axes, pouvant résister à:
 - 1.8 kN/m² de surcharge de neige sur le toit, utiliser des planches de 38 x 235 mm et (11)
 - 2.8 kN/m² de surcharge de neige sur le toit, utiliser des planches de 38 x 286 mm et (15)
- 16 joint de faite imprégné d'un produit de préservation du bois; utiliser 1 gousset central en acier galv. de 0.91 mm (calibre 20) et 2 goussets latéraux en contreplaqué de sapin de Douglas de 18.5 mm; fixer des deux côtés à l'aide de clous torsadés de 102 mm; les numéros (11) indiquent l'emplacement des clous pour des poutres de 235 mm, les numéros (15) indiquent leur emplacement pour des poutres de 286 mm
- 17 plaque d'acier de 6 x 100 x 125 mm soudée à (14) et (18)
- 18 plaque d'acier de 6 x 100 x 100 mm, percer 4 trous pour clous torsadés de 102 mm de chaque côté de l'étrier de poutre
- 19 soudure d'angle de 6 mm à (14) et (17)
- 20 toit calorifugé, voir la feuille 4, note (13)
- 21 volets réglables pour la sortie d'air du faite
- 22 couvercle de faite facultatif: montants de 38 x 184 mm, pièces d'ossature de 38 x 64 mm recouvertes de contreplaqué de 12.5 mm et d'un solin de couverture galv. de 0.3 mm (calibre 30)
- 23 polystyrène extrudé de 25 x 300 mm, STYROFOAM SM ou l'équivalent
- 24 tuyau d'égout pluvial en pvc de 250 mm supporté par des fils de nylon à 300 mm de chaque extrémité; les fils sont attachés à l'œil de vis galv., passent sous le tuyau, dans des poulies de marine, et sont rattachés au câble principal par des connecteurs de fils électriques (Marr); ce câble passe dans des trous de 25 mm percés dans les chevrons jusqu'à un treuil

SYM	REVISIONS	VÉRIFIÉ	DATE	APPROUVÉ
		COUPES		
CONÇU	J.E.T.	DATE	85-05	PLAN M-3433 Feuille 3 de 4
DÉSSINÉ	D. BROWN	RÉVISÉ		
TRACÉ			N° du détail _____ A Provient de feuille _____ B Dessin sur feuille _____ C	
VÉRIFIÉ				

DIMENSIONS EN MILLIMÈTRES (mm) SAUF INDICATION CONTRAIRE

- 1 ligne de référence: dessus du béton
- 2 vue en perspective des éléments structuraux
- 3 semelle et dalle combinées avec cannelure de 38 x 89 mm
- 4 isolant de pourtour en panneaux de polystyrène extrudé (STYROFOAM de DOW ou l'équivalent) de 50 mm centrés dans le béton à l'aide de tirants de coffrage et de boutons d'espacement
- 5 barres d'armature 10M espacées de 600 mm entre axes horizontalement et verticalement, dans les deux parois
- 6 barres d'armature 10M en U de 1200 mm espacées de 600 mm entre axes
- 7 ancrages à poteau espacés de 2400 mm entre axes; plaques latérales de 6 x 140 x 150 mm soudées à une plaque d'assise de 6 x 140 x 125 mm; une fente dans la plaque inférieure permet l'ajustement avec un boulon d'ancrage M16
- 8 poteau constitué de 3 pièces de 38 x 140 mm; l'élément central est bien jointif avec l'aisellier 9 à la base, est bien serré entre les chevrons au sommet
- 9 aiselliers de 38 x 140 x 2300 mm espacés de 2400 mm entre axes
- 10 linteaux de trappe de 38 x 140 mm installés entre les poteaux 8
- 11 poutre-chevron, voir la feuille 3, note 15
- 12 poutre continue de mêmes dimensions que 11
- 13 toit calorifugé: plafond de contreplaqué ou d'acier galv.; pare-vapeur de polyéthylène 100 µm; pannes de 38 x 184 x 4800 mm sur chant, espacées de 600 mm entre axes; cales de 38 x 64 mm entre les pannes, fixées au chevron par 3 clous torsadés de 152 mm; isolant à friction RSI 3.5
- 14 panneau préfabriqué facultatif de 1200 x 2400 mm (tel qu'indiqué), fabriquer sur gaharit avant l'installation
- 15 couverture d'acier galv. prépeint en blanc
- 16 mur calorifugé: poteaux de 38 x 140 mm espacés de 600 mm entre axes, revêtement extérieur en acier galv. de 0.3 mm (calibre 30) (nervures horizontales), coupe-vent de feutre asphalté, isolant à friction RSI 3.5, polyéthylène de 150 µm, contreplaqué de revêtement de 9.5 mm ou acier galv. de 0.3 mm
- 17 trappes calorifugées de 2275 x 1100 mm; ossature en pièces de 38 x 89 mm, face intérieure en contreplaqué, pare-vapeur et isolant, acier galv. à l'extérieur
- 18 charnière pour deux trappes, fabriquée par soudage d'un tuyau d'acier galv. de 1" sur une plaque d'acier de 6 mm, broche de charnière de 12.5 mm; fixation par des vis à bois galv. de 5.5 x 50.8 mm (#12 x 2") sur les trappes et le poteau; cales de 19 mm entre la charnière et la trappe
- 19 butées de trappe, latérales et supérieure posées une fois que la trappe est installée
- 20 butée de trappe de 38 x 140 mm en bois traité sous pression au CCA
- 21 2 vis à œil galv., à 300 mm de chaque extrémité des trappes 17; cordes de 3 mm passées dans des poulies de direction, de type marine, en nylon de 50 mm; rattacher les cordes au câble principal 22 à l'aide de connecteurs de fils électriques (Marr)
- 22 câble de marine de 3 mm en acier galv. ou inoxydable de 7 x 19 torons, passé dans des vis à œil dans 12 et menant à un treuil
- 23 le chiffre 4 indique le nombre de clous torsadés galv. de 102 mm de chaque côté

SYM	REVISIONS	VÉRIFIÉ	DATE	APPROUVÉ

CANADA SERVICE DE PLANS		DÉTAILS	
CONÇU J.E.T.	DATE 85-05	PLAN	
DÉSSINÉ D. BROWN	RÉVISÉ	M-3433	
TRACÉ	N° du détail A	Feuille 4 de 4	
VÉRIFIÉ D.I.M.	Provient de feuille B		
	Dessin sur feuille C		

